

PRET DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA COUR DE L'ECOLE

Salle polyvalente :

- Personnes résidentes à Tournissan :

Redevance à titre de location	100 Euros
Caution pour le matériel et les locaux	800 Euros
Caution pour le ménage des locaux utilisés	200 Euros

- Personnes ne résidant pas à Tournissan :

Redevance à titre de location	500 Euros
Caution pour le matériel et les locaux	800 Euros
Caution pour le ménage des locaux utilisés	200 Euros

Le requérant de la location de la salle devra fournir obligatoirement une photocopie de son contrat d'assurance responsabilité civile et un état des lieux devra être fait avant et après la location des biens demandés.

Cour de l'école :

- Personnes résidentes à Tournissan :

Redevance à titre de location	100 Euros
Caution pour le matériel et les locaux	800 Euros
Caution pour le ménage des locaux utilisés	200 Euros

- Personnes ne résidant pas à Tournissan :

Redevance à titre de location	250 Euros
Caution pour le matériel et les locaux	800 Euros
Caution pour le ménage des locaux utilisés	200 Euros

Le requérant de la location de la cour de l'école devra fournir obligatoirement une photocopie de son contrat d'assurance responsabilité civile et un état des lieux devra être fait avant et après la location des biens demandés.

Pour tout état des lieux :

Le requérant peut choisir avec quel membre du Conseil Municipal il souhaite faire l'état des lieux.

Madame Rivière Marilyse
06 77 47 02 97

Madame MENDOZA Marie-Claude
06 83 83 51 53